

## Poste régulier PR-2024-02

<b>CLASSIFICATION</b>	: ORTHOPÉDAGOGUE
<b>CATÉGORIE DE PERSONNEL</b>	: Personnel professionnel
<b>HEURE</b>	: 35 heures par semaine
<b>STATUT</b>	: Poste régulier
<b>RÉMUNÉRATION</b>	: 27,08 \$ à 50,39 \$ (selon expérience)
<b>DÉBUT DE L'EMPLOI</b>	: Vers le 12 août 2024
<b>LIEU DE TRAVAIL</b>	: École de l'Envol, pavillon de l'Académie
<b>SUPÉRIEURE IMMÉDIATE</b>	: Madame Marie-Ève Biancamano, directrice

### NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'orthopédagogue comporte plus spécifiquement d'une part, le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage ainsi que l'identification de leurs besoins et de leurs capacités, d'autre part, la conception et la réalisation de programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage au plan des habiletés cognitives ou des compétences; ainsi qu'un rôle conseil et de soutien auprès des enseignantes et enseignants et des autres intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

**QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES** L'orthopédagogue participe à l'élaboration et la mise en application du plan de travail du service d'orthopédie tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire. Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il procède à l'évaluation des difficultés d'apprentissage de l'élève en recueillant de l'information auprès des intervenantes et intervenants et des parents, en l'observant dans différentes situations et en utilisant les tests appropriés. Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs. Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage. Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'apprentissage; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves, les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation. Elle ou il conçoit, élabore et adapte du matériel en fonction des besoins et des capacités de l'élève; elle ou il peut regrouper les élèves présentant des difficultés communes et rencontre ces groupes dans des activités spécifiques; elle ou il peut privilégier des rencontres individuelles pour certains élèves; elle ou il peut aussi choisir d'intervenir auprès de ces élèves à l'intérieur de la classe; elle ou il analyse et évalue les progrès de l'élève. Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision. Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire et leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriées à la situation de l'élève. Elle ou il établit et maintient une collaboration avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins. Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les règles définies par la commission scolaire. Elle ou il fait la rédaction des notes évolutives de ses suivis ainsi que le bilan des interventions et en fait l'évaluation.

**QUALIFICATIONS REQUISES** : Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment : - en orthopédie; - en adaptation scolaire.

**Le candidat devra se soumettre à la vérification des  
antécédents judiciaires**

**Une correspondance sera acheminée seulement aux personnes convoquées en entrevue**

Le centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

**Note** : Des entrevues de sélection pourront être effectuées et des tests d'aptitudes pourront être utilisés afin de vérifier les exigences relatives au poste. La réussite de ceux-ci sera une condition à l'obtention du poste.

Pour éviter d'alourdir le texte, le masculin est ici utilisé avec une valeur neutre.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande écrite accompagnée de leur curriculum vitae si elles désirent que cette dernière soit considérée, **avant 16 h, le 3 mai 2024**, à l'adresse suivante:

Services des ressources humaines  
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi  
500, rue Principale  
La Sarre (Québec) J9Z 2A2  
[resshum@cssla.gouv.qc.ca](mailto:resshum@cssla.gouv.qc.ca)

Julie Paquet,  
Directrice des Services des ressources humaines